



BP 245  
11100 Narbonne



**du 1 au 10 Mai 2008**

### **Fiche d'engagement Equipage 2008**

**Avion** : type et immatriculation :

**Equipage** : Nom, prénom du Commandant de bord :

Nombre de copilotes :

Nombre de passagers :

**Hébergement** : nombre de personnes en chambre double :

nombre de personnes en chambre single :

**Renseignements aéronautiques** : Roland Pagnier, le directeur des vols vous contactera par courriel pour obtenir l'ensemble des renseignements aéronautiques nécessaires à votre inscription.

**Photos** : François Joliot contactera les membres des équipages nouveaux, également par courriel, afin de collecter les photos d'identité.

**Préinscription** :

- prendre connaissance du règlement du tour (à consulter et/ou à imprimer sur le site [revesdegosse.com](http://revesdegosse.com), à la page des équipages)
- remplir scrupuleusement la présente fiche et son fichier Excel,
- les renvoyer tous deux par courriel à : [famille.ciboulet@wanadoo.fr](mailto:famille.ciboulet@wanadoo.fr)
- imprimer l'ensemble, signer la fiche, joindre un chèque de 525 € d'acompte et renvoyer le tout par courrier à : Philippe Ciboulet, 12 rue du Faucigny, 74100 Annemasse.

Attention la caravane est limitée à 19 avions ; les préinscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée. Ne sont retenus que les dossiers complets : fiche complète, signée, chèque.

**Inscription définitive :**

L'inscription définitive n'est retenue après la préinscription qu'à réception (à la même adresse) d'un chèque correspondant au solde de la totalité du montant de l'inscription et ce avant le 15/3/2008.

- Frais** : - engagement de l'avion : 1525 €  
- hébergement en chambre double : 305 € par personne  
- supplément single : 20 € par personne et par jour  
- cotisation Chevaliers du Ciel : 31 € par personne

**Budget prévisionnel des autres frais** : prévoir le coût de 20 heures de vol environ pour les navigations (à 120 Kts) + les heures de vol de mise en place vers le départ et le retour à la maison.

**Frais engagés par les baptêmes de l'air** : ils sont remboursés par l'association les Chevaliers du Ciel pour un montant de 35 € forfaitaire par rotation.

**Avitaillement** : généralement, l'avitaillement est payé chaque jour de façon globale par les Chevaliers du Ciel qui refacture ensuite à chaque avion la totalité de son avitaillement. C'est pourquoi, un chèque d'acompte de 750 € est demandé le jour du départ.

**Calcul du montant total de l'inscription :**

Engagement avion : .....= 1525 €  
Hébergement : .....305 x .... = .....€  
Suppléments single : .....20 x 10 x .... = ..... €  
Cotisation Chevaliers du Ciel : .....31 x .... = .....€

**TOTAL..... = .....€**

**Signature du commandant de bord après mention manuscrite « lu et approuvé le règlement du tour, bon pour acceptation »**

**Fait à ....., le .....**